

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

PERSONNEL COMMUNAL

PROMOTION INTERNE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, 2 agents vont bénéficier d'un avancement de grade.

SERVICE TECHNIQUE :

Suite au départ en retraite pour invalidité d'un agent et à l'appel à candidatures lancé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, un agent est recruté à compter du 1^{er} juillet 2018 sur un poste statutaire d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps incomplet, à raison de 24 heures par semaine et un autre le sera à compter du 1^{er} septembre sur les mêmes bases.

Dans l'attente de ce 2^{ème} recrutement et suite à la fin du contrat d'un agent recruté en Contrat aidé au 6 juillet, afin de faire face au surcroît de travail occasionné par l'entretien des espaces verts et le respect de la réglementation zéro pesticide, un poste de contractuel à temps incomplet de 24 heures hebdomadaires est créé à compter du 9 Juillet et jusqu'au 31 août

CANTINE

Suite à la fin du contrat à durée déterminée de 24 h/semaine de la cantinière le 31 août 2018, un appel à candidatures va être lancé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour recruter un adjoint technique territorial 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2018 sur le même temps de travail.

MAISON DES TRADITIONS

Il va être mis fin au 22 juin au contrat de la personne recrutée le 23 mai dans le cadre d'un « Parcours Emploi Compétence », à raison de 20 heures par semaine.

Afin d'assurer l'accueil des visiteurs un nouvel agent doit être recruté sur un contrat à durée déterminée à raison de 20 heures par semaine du 22 juin au 30 septembre.

PONT DES PRESLES

Suite aux désordres importants constatés sur ce pont mitoyen avec la commune de Pouligny-st-Martin, la circulation a été interdite.

Après une estimation des travaux à entreprendre réalisée par l'Agence Technique Départementale s'élevant à 75 000 € H.T., des investigations seront menées lorsque le niveau de l'eau le permettra. Ceci afin d'évaluer plus précisément les dégâts occasionnés et de rechercher la solution la plus adéquate pour remettre en service cet ouvrage dans de bonnes conditions de sécurité.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

MAIRIE

La réception de 4 lots sur 5 a été prononcée.

Les plantations ont été réalisées par le service technique.

STADE

Les travaux, au niveau des vestiaires et sanitaires, sont terminés.

En complément de ce qui était prévu, 6 châssis sur la façade arrière, au niveau des vestiaires, vont être changés par l'entreprise AFD, La Châtre, pour un montant de 2 449,08 € TTC

EGLISE

La consolidation de la poutre a été réalisée par l'entreprise MICAT pour un montant 8 536,56 € TTC.

MAIRIE

La consultation pour le remplacement des gouttières sur 2 parties du bâtiment, en façade avant et arrière, a été lancée.

Dés examen, la commande sera passée auprès de l'entreprise la mieux disante et à qualité égale, pour une intervention avant l'hiver.

COMITE DE PILOTAGE DE LA MAISON DES TRADITIONS

Un bilan est dressé du travail réalisé jusqu'à maintenant par les membres du comité

ADMISSION EN NON VALEUR

Des crédits ayant été ouverts au budget 2018, une somme de 6 371,55 € est admise en non valeur.

Celle-ci correspond à des loyers impayés pour la location d'un logement communal existant auparavant dans le bâtiment de la mairie.

Ceci est demandé par les services des finances publiques afin de rétablir le résultat de fonctionnement du budget communal.

DESSERTE FERROVIAIRE D'ARGENTON SUR CREUSE

Un soutien est apporté à la démarche entreprise par le comité de défense de la gare d'Argenton-sur-Creuse pour maintenir et rétablir les arrêts supprimés sur la ligne Paris/Toulouse.

INFORMATIONS DIVERSES

a) Encaissement de chèques suite :

- à la vente de sapins sur différents excédents communaux pour un montant de 4 422,00 € à l'entreprise UNISYLVA,
- et au don de l'Association des Amis de la Maison des Traditions à hauteur des entrées du festival rural 2017, soit 1 692,00 €.

b) Logement ancienne poste et boulangerie :

Une proposition a été reçue pour 50 000 € par l'intermédiaire de l'office notarial de La Châtre. Le Conseil Municipal invite Mme le Maire à reprendre contact pour proposer 60 000 €.